Convocation

Assemblée générale ordinaire
du 5 Décembre 2020 à 18H

Au Foyer sportif de Ménerbes si possible.
À la salle polyvalente de Ménerbes, plus grande, si nécessaire.

Chers adhérents,
Voici la convocation à notre assemblée générale annuelle.
Bien sûr le masque sera obligatoire et la distanciation entre chacun sera respectée.

Etant donné le contexte, nous vous demandons de nous dire si vous y assisterez ou pas afin de pouvoir organiser au mieux cette assemblée en fonction du nombre de présents.
Si vous n'assistez pas à l'AG merci de nous renvoyer ou faire passer une procuration. Nous avons besoin de vous pour atteindre le quorum.

Ordre du jour:

Quorum
Rapport moral de la présidente sur l'exercice 2019-2020 et approbation
Rapport financier du trésorier et quitus de sa gestion pour l'exercice 2019-2020.
Orientations générales pour 2020-2021.
Compte d'exploitation prévisionnel
Élection des nouveaux membres du CA
Questions diverses
Intervention de Hans

Les contraintes sanitaires font qu'il n'y aura malheureusement pas de repas partagé suite à l'AG.

Le 04/10/2020
Bien cordialement.
Le CA du Chœur du Luberon